Éthique, science et société

Matthieu Barberis

Professeur: Pierre Ancet / pierre.ancet@u-bourgogne.fr

Les transformations contemporaines du monde par la technique sont considérables et touchent tous les domaines de l'activité humaine. Nous nous demanderons quelle peut être la place de la philosophie dans un monde de plus en plus technicisé, de plus en plus menacé par l'activité humaine et de moins en moins pourvoyeur de sens.

Pour ce faire, nous prendrons pour angle d'analyse la question des normes sociales et de nos représentations : quelle est la vision (ou l'absence de vision) du vivant, de l'humain, de la maladie, du handicap, de la normalité et de la pathologie qui sous-tend notre activité contemporaine ?

Ce questionnement nous amènera à envisager des problèmes précis d'éthique environnementale, d'éthique animale et d'éthique du soin (ou éthique du care), ainsi que les effets du développement des sciences et des techniques dans notre rapport à nous-mêmes et aux autres vivants.

I. Introduction, définitions et distinctions

L'éthique peut être considérée de différentes façons :

- Comme synonyme de la **morale**, c'est-à-dire comme **prescriptive** et fournissant des **injonctions** directes à agir ou ne pas agir. Nous allons donc ici distinguer l'éthique de la morale.
- Comme **réflexion** sur les fondements de la morale en essayant de déterminer quelle est la source des injonctions morales.
- Comme réflexion sur la mise en pratique des **principes moraux**. Elle pose des questions telles que « pourquoi obéir aux injonctions ? » ou encore « comment les respecter au quotidien ? ». Si l'on prend l'exemple du commandement « tu ne tueras point » cela soulève des problèmes intéressants liés au maintient en vie artificiel.
 - « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. »

Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs.

Pour Kant, la morale répond à la question « que dois-je faire ? ». Il s'agit d'un **impératif** catégorique. L'éthique quant à elle demande d'où viennent ces injonctions à agir ou ne pas agir, c'est-à-dire quels sont les valeurs ou les principes qui me guident. Elle s'intéresse aussi à comprendre d'où vient l'obligation d'obéir à ces principes. Ainsi, comment comprendre ces principes dans un monde techno-scientifique et quelle extension leur donner ?

En effet, la **morale kantienne**, par exemple, considère uniquement les humains ou, plus exactement, l'ensemble des **êtres raisonnables** comme des **fins en soi**. Cependant qu'en est-il des animaux ou de l'environnement ? Un éthique animale/environnementale est-elle pensable ?

Si l'on considère d'autre définitions du terme « éthique », cela peut nous permettre de mettre au jour de nouvelles questions intéressantes :

- Comme art de conduire sa vie. Cette définition met l'accent sur la dimension **individuelle**, la responsabilité envers autrui. Cependant est-ce plus simple à réaliser dans un monde « individualiste » ?
- Comme conduite collective de la vie sociale. Cette définition met l'accent sur la dimension sociale et **politique** (à distinguer du droit), qui nous informe que tout ce qui est légal n'est pas nécessairement moral. Par exemple, il était légal de posséder des esclaves mais est-ce moral ? Cette vision est-elle plus difficile à réaliser dans un monde multiculturel ?

Dans ce cours, nous insisterons sur l'éthique au sens de la **réflexion** sur les **actes** des humains et leurs **conséquences** sur le vivant dans son ensemble. C'est pourquoi nous parlerons de **bioéthique**, et notamment de bioéthique médical et de bioéthique environnementale, qui sont des questions très actuelles soulevées par les **progrès techniques** réalisés depuis le début du XXème siècle.

Définition de la bioéthique

Oeuvre de référence : Gilbert Hottois, Qu'est-ce que la bioéthique ?

La bioéthique est une uneréflexionet pratique interdisciplinaire portant sur nos actes, en tenant compte des problèmes posés par les développements biotechnologiques dans nos sociétés multiculturelles. Son but est d'apporter un bienfait aux êtres humains, dans le cas de la bioéthique médical ou de l'éthique du soin, ou alors d'apporter un bienfait à l'ensemble des êtres vivants, dans le cas de la bioéthique environnementale ou écologique.

« La bioéthique nous rappelle que tout ce qui est scientifiquement possible n'est pas humainement souhaitable. »

Jean Leonetti, homme politique français rédacteur de deux lois sur la fin de vie.

Exemples de questions simples posées en éthique du soin :

- Comment faire pour bien faire ? Selon quelles références, quelles valeurs ? À défaut, comment faire pour faire le moins mal possible (règle du *primum non nocere*).
- Comment apporter un bienfait à autrui dans ce contexte technicisé et multiculturel. Par exemple doiton administrer tout de même des transfusions sanguines à ceux qui la refusent par conviction religieuse?
- Comment répartir équitablement entre les personnes l'aide de la société ? Doit-on appliquer le principe d'équité ou celui d'égalité ? Selon le principe d'égalité, on donne la même chose à chacun, alors qu'avec le principe d'équité, on donne d'avantage aux plus démunis afin de tendre vers l'égalité sociale.

La bioéthique du soin

La bioéthique tient compte des **moyens d'actions nouveaux** dont nous disposons pour remettre sous un jour nouveau des **problèmes traditionnels**. Par exemple, qu'en est-il de l'injonction morale et religieuse « tu ne tueras point » dans le cas de la réanimation néo-natale ou en soins palliatifs ? Et dans le cas de l'euthanasie ou du suicide assisté ? Par ailleurs, le développement des techniques pose de nouvelles questions, par exemple dans le cas des prothèses devenant des augmentations. Il faut alors distinguer **réparation** et **amélioration** ce qui nous amène vers le champs du **transhumanisme**.

Une idée reçue dont il est important de se séparer lorsque l'on étudie l'éthique du soin est celle selon laquelle le seul moyen efficace de se soigner est chirurgical ou médicamenteux. En effet il est important de distinguer le « cure » (médical) du « care » (prendre en soin). Pour cela on peut penser aux médecines complémentaires, comme par exemple l'acupuncture, l'hypnothérapie, l'ostéopathie, la chiropraxie etc.

Oeuvre de référence : Marie Garreau & Alice Le Goff, Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du care

Thèmes des états généraux de la bioéthique

En janvier 2018, les états généraux de la bioéthique ont porté sur différents thèmes.

- La PMA (Procréation Médicalement Assistée)
- La GPA (Gestation Par Autrui)

La GPA se destine avant tout aux couples infertiles ou aux couples homosexuels masculins. Elle est interdite en France mais est souvent pratiquée en payant des femmes dans des pays pauvres afin qu'elles « prêtent leurs ventres ». On note à quelle point les **modifications** de l'action humaine ont **transformées** les **questions médicales**. En 1965, le conseil de l'ordre des médecins écrivait « la contraception est un problème essentiellement non médical ».

• La fin de vie

Réflexion sur l'euthanasie, sur l'acte de donner la mort pour le bien d'autrui, notamment quand il n'est plus en capacité d'exprimer sa volonté et réflexion sur le suicide assisté, qui est le fait d'aider une personne à se donner la mort quand elle n'en est plus capable. En France, l'euthanasie directe (active) et le suicide assisté sont illégaux, en revanche la sédation profonde et continue est légale (loi Claeys-Leonetti) par le **principe du double effet** : donner la mort en soulageant la souffrance. En effet ici le but premier n'est pas de donner la mort mais de soulager les souffrances du patient, cependant les doses de plus en plus importantes d'antidouleur finissent par devenir létales.

Exemple de sujet : à quelles conditions peut-on donner la mort ?

La question ne se limite pas seulement à l'humain. Afin de commencer l'étude du sujet, il existe quatre questions qu'il est nécessaire de se poser :

- Sur qui ou sur quoi agit-on?
- Qui agit ? Dans ce cas est-ce un médecin ou un membre d'une association. Le cas du suicide est ici exclu car le sujet ne dit pas « se donner la mort ».
- Comment agit-on? Quels moyens sont employés, actifs ou passifs et dans quel contexte (par exemple un médecin de guerre ne devra pas faire les même choix qu'un médecin civil puisque le premier ne dispose que de peu de moyens et doit faire face à beaucoup de blessés).

• Suivant quels principes, quelles lois ?

Nous allons répondre à la première question, sur qui ou sur quoi agit-on. Il existe **trois cas** intéressants : celui d'une **personne humaine**, celui d'une **personne humaine** « **potentielle** » et celui des **animaux**. Dans le cas d'un personne humaine il faudra faire la différence entre celle qui serait atteinte d'une maladie **curable**. Il faudrait aussi étudier le cas d'une personne dont la vie ne serait pas en danger mais qui serait **lourdement handicapée**. Dans tous les cas, il faudrait distinguer si la personne est en état ou non de **réitérer** sa demande à mourir. Dans le cas d'une personne humaine « potentielle », il faudrait étudier les **trois stades** possibles du développement, c'est-à-dire le pré-embryon, l'embryon et le fœtus. Enfin dans le cas des animaux, doit-on distinguer et réserver **un traitement différent** selon la **famille** à laquelle l'animal appartient (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles ou insectes) ?

Certains cas particuliers peuvent se révéler intéressants à étudier. Par exemple, une personne en fin de vie qui demande à mourir après avoir eu une longue expérience de ce qu'est la souffrance peut-elle voir sa demande être refusée voir, ne pas même être entendue ? Que penser de la demande anticipée d'individus plus jeunes mais dont le contexte psycho-social est particulièrement difficile ?

Autre thèmes des états généraux de la bioéthique

- Le statut de l'embryon et l'usage des cellules souches.
- Le don d'organes et la transplantation.
- Le rapport entre santé humaine, animale et environnementale (cf. notion de « One Health »).
- L'utilisation de la **génétique** et de la **génomique** pour le dépistage de maladies monogéniques telle que la chorée de Huntington.
- L'usage des données de santé récoltées par les smartphone, smartwatch, capteurs etc. (cf. notion de « m-health »).
- L'usage de l'intelligence artificielle en médecine, par exemple en radiologie, en chirurgie, en soin de suite etc. (cf. Luc Julia, *L'intelligence artificielle n'existe pas*).

Nous pourrions ajouter à ces thèmes des questions de **bioéthique sociale** comme la financiarisation de plus en plus importante de l'industrie pharmaceutique. En effet, le médicament peut-il être un produit de consommation et de spéculation comme un autre quand la survie de milliers voir de millions de personnes y est associée ? Est-il vrai que la vie humaine n'a pas de prix ? (cf. le documentaire de Claire Lasko et Luc Hermann, *Big Pharma*).

Santé publique et écologie

Cet exemple de cynisme industriel et financier n'en est qu'un parmi d'autres. Pensons par exemple aux dirigeants de firmes américaines produisant des cigarettes et jurant sur la Bible que le tabac n'est pas nocif pour la santé tout en sachant pertinemment le contraire. Si l'on peut à ce point spéculer sur des produits vitaux ou nocifs, comment espérer que ces mêmes industriels prennent en considération la question animale ou l'état des écosystèmes ?

Le développement de l'activité humaine pose de nombreux problèmes. Par exemple, est-il possible de sortir des conséquences néfastes engendrées par le progrès technique au moyen de la technique ? Doit-

on mettre un terme au effets néfastes de la technique grâce à une transformation pacifique de nos vie ou bien grâce à une transformation autoritaire ?

Il est important de distinguer **capitalisme** et **productivisme**, le capitalisme n'étant qu'une forme de productivisme. Par exemple, l'URSS était communiste et productiviste, elle a développé des industries lourdes qui ont conduit à la contamination de la mer Blanche et à l'assèchement de la mer d'Aral.

II. Éthique environnementale ou macroéthique

En éthique environnementale comme en éthique du soin, nous constatons que le **développement des techniques** apporte des **solutions** et pose de **nouvelles questions**. En effet, nous n'avons que depuis peu conscience que nous avons désormais le pouvoir de détruire notre planète. (cf. Hans Jonas *Le Principe responsabilité*). Cette vision est très récente et se heurte à de forts Quand**enjeux de pouvoir. trois phases d'acceptation** : le dénigrement, le déni ou rejet et enfin l'évidence. Mais comment passe t-on de l'évidence des discours à l'évidence des actes ? Cela se rapporte à la notion **d'akrasie**, qui est l'écart entre les paroles et les actes. L'akrasie peut être réduite au moyen d'une peur salutaire qui nous pousse à l'action.

Le renversement des perspectives

L'échelle de l'action humaine s'est profondément transformée depuis la première révolution industrielle aux XIXème siècle en Grand Bretagne, marquée par les débuts de l'extraction du charbon et l'utilisation de moteurs à vapeur dans l'industrie textile. On peut compter trois révolution industrielles depuis :

- Deuxième R.I (fin XIXème début XXème) : développement de la chimie, de la métallurgie, de l'électricité, des **transports** et introduction du taylorisme.
- Troisième R.I (1980): essors du numérique avec la télécommunication et les débuts d'Internet.
- Quatrième R.I (actuel) : le Big Data et le développement de **l'intelligence artificielle**.

Pour autant, cette quatrième révolution industrielle est-elle plus **écologique** que les précédentes ? La réponse est non car la consommation électrique engendrée par l'essor de ces nouvelles technologie est titanesque. Par exemple, si l'Internet était un pays, il serait le troisième consommateur d'électricité derrière les États-Unis et la Chine. On peut également cité la quantité colossale d'eau nécessaire au refroidissement des fermes de serveurs.

La *technè* (au sens grec du terme qui signifie « fabrication », « production ») est ce qui a permis à l'Homme d'être moins **vulnérable** face au monde. Cependant, son développement actuel a eu pour résultat **d'inverser ce rapport** en rendant le monde **vivant vulnérable** face à l'Homme sans pour autant nous en préserver. Or si le monde vivant perd, nous perdons nous aussi. Une solution à ce problème pourrait être de faire reconnaître les droits du monde vivant face au **système technicien**.

Quels droits pour la nature ?

Avec pour objectif de faire reconnaître **juridiquement** les droits de la nature, la création du crime d'écocide est à l'étude depuis de nombreuses années. Ce crime est basé sur le modèle du génocide ou du crime contre l'humanité et vise toutes atteintes à l'environnement qui altérerait de façon grave ou durable les écosystèmes dont dépend la vie humaine.

Le 15 et 16 octobre 2016 a eu lieu à La Haye le faux procès de l'entreprise Monsanto. Ce tribunal consultatif vise à essayer d'apporter des réponses à des questions relatives à des droits reconnus par le droit international, comme le droit à l'alimentation, le droit à un meilleur état de santé ou encore le droit à la liberté indispensable de la recherche scientifique. Ce « procès » est inspiré du tribunal Russel-Sartre, qui était un tribunal d'opinion à vocation consultative dans le contexte de la guerre du Vietnam. Il avait pour objectif de dénoncer les crimes de guerres américains, comme l'utilisation de l'agent orange ou encore du napalm.

Lorsque nous parlons du respect des droits de la nature, l'Homme ne doit plus être au centre du débat (cf. la pièce de théâtre *Gaïa Global Circus* de Bruno Latour dans la quelles les mers, déserts, forêt etc. sont personnifiés et s'expriment face au monde). Dans certaines régions du monde les fleuves ont pu être reconnus comme des personnes au yeux de la loi, par exemple en Inde pour un affluent du Gange ou chez les Maoris. Il est à noter que bien que l'on parle de l'environnement, **le débat demeure anthropocentré**.

Quel rapport à la nature ?

Il existe de nombreuses autres pensées du rapport entre l'humain et le monde, notamment les pensées des sociétés traditionnelles dans lesquelles **l'interdépendance** est inscrite dans la culture. Cependant, les humains n'ont pas d'emblée appris à vivre avec la nature. Ils ont dû apprendre à affronter la **pénurie** que leur activité à peu à peu crée (cf. Yuval Noah Harari, *Sapiens : Une brève histoire de l'humanité*). De nos jours se développent des pensées plus optimistes concernant le futur de l'humanité (cf. Bénédicte Manier, *Un million de révolutions tranquilles*). Nous faisons cependant face à un système économique et technicien très puissant.

III. Le système technicien

Œuvre de référence : Jacques Ellul, Le Système Technicien

Les idées principales du livre sont les suivantes. Tout d'abord, la **technoscience** est **autotélique** en cela qu'elle est sa **propre fin** et cherche sans cesse à s'alimenter et à s'accroître, quels que soient les moyens. Son seul but est **l'accroissement** de son **efficacité** et affiche une « indifférence substantielle par rapport aux fins extérieures à elle ». Ensuite, elle est caractérisée par une **accélération**, c'est-à-dire produire de plus en plus et de plus en plus vite (cf. Harmut Rosa, *Accélération*). Cette accélération n'est pas seulement un principe capitaliste, elle est partie intégrante du système technicien. Enfin, la technique n'est pas seulement une machine ou un ensemble de machines, c'est la **méthode appliquée** (qui peut prendre la forme matérielle d'une machine). On peut ainsi tout aussi bien mécaniser une action humaine afin de la faire rentrer dans le système technicien.

En résumé, le **système technicien** est caractérisé par le besoin **d'accélération** et **d'autonomie**, son **autosuffisance** et par sa nécessité apparente de **développement**. Il possède donc son**identité pr opre**, qui n'est que peu affectée par la diversité des cultures qu'il englobe. Les caractéristiques de la technoscience (son extrême complexité, son autosuffisance et son omniprésence) sont renforcées par le **système industriel** et par la **logique productiviste**. Ainsi le productivisme et la technoscience s'entretiennent réciproquement et il est donc très difficile d'échapper à un tel système car celui-ci est aussi un **système de pensée**.

Ellul renvoie au domaine de la pensée **naïve** et inconsistante l'idée reçue selon laquelle la technique est **neutre** et qu'il appartient à chacun de nous d'en faire un bon ou un mauvais usage.

Quel est notre rapport à la technoscience ? Peut-on l'utiliser ?

Nos idéaux de sécurité, d'assurance, de confort et de plaisir ainsi que nos désirs d'emprise et de domination sur le monde et sur les autres prennent le pas sur l'expérience de notre **liberté**. Ainsi, exalter la liberté de dominer, c'est être profondément **conformiste**. Pour Ellul, être libre ce n'est pas être libre de suivre ses instincts de plaisir et de domination en les maquillant en vertus morales. La **vraie liberté** se trouve dans

la **cohérence et l'unité d'une personne**, dans la continuité de ses engagements. Ellul, anarchiste chrétien, ne s'intéresse pas à la révolution des institutions mais à une révolution intérieure aux individus : les déclarations ne suffisent pas, il faut changer sa vie.

Une **idéologie** est un système de pensée qui se donne comme étant le seul possible. Il est **invisible**, semble relever de **l'évidence**, du réel « pur », ce qui peut nous pousser à accuser les autres d'être dans l'idéologie quand bien même c'est nous qui sommes dedans. Une idéologie est un **ensemble d'idées**, de normes et de valeurs construit afin de **légitimer** un certain système de pouvoir existant (cf. Jürgen Habermas, *La technique et la science comme idéologie*).

Notre rapport à l'écologie et à la technoscience

Pouvons-nous faire reposer les choix de vie en écologie à la seule **conscience individuelle** ? Ne doiton pas concilier l'action individuelle et les choix politiques associés, les incitations venant de l'État (cf. le « nudge » (coup de pouce) anglo-saxon désignant l'incitation, l'influence sur la motivation individuelle et groupale) ?

Comment développer une **conscience collective** ? Une solution peut être le développement d'espaces ouverts d'activités partagées impliquant l'appropriation de ces espaces par les habitants afin de permettre l'essor d'espaces de pensée **partagés**, aux valeurs **affirmées** (sans idéologie masquée) et cela malgré les contraintes politiques.

La technoscience comme idéologie ?

Les idéologies sont des systèmes de pensée (souvent simples) qui se donnent sans alternatives, comme relevant de l'évidence, liés (si l'on suit Marx) aux conditions matérielles et techniques dans lesquelles nous vivons. Par exemple le pragmatisme est une idéologie, la technophilie et technophobie aussi. On peut également citer le capitalisme, le communisme ou encore l'écologie. Si l'on ne peut complètement leur échapper, on peut au moins les réfléchir.

IV. L'éthique environnementale

Ouvre de référence : Hans Jonas, Le Principe Responsabilité) (1979)

Quels sont les nouveaux problèmes éthiques qui résultent de la transformation de notre pouvoir d'action ? L'action humaine, « l'agir humain » est le pouvoir d'action des hommes, particulièrement le pouvoir d'action technique.

Cela soulève trois questions:

- Quelles sont les caractéristiques de l'éthique classique ?
- Pourquoi l'éthique humaine doit-elle être modifiée ?
- En quoi la technique contemporaine marque-t-elle une rupture avec le pouvoir d'action traditionnel ?

Caractéristiques de l'éthique classique

L'homme possède une **nature**, comme le monde environnant, et cette nature est **invariable**. Le bien est de l'ordre d'une évidence dans le domaine du rapport à l'homme et à la nature. Ce n'est plus le cas aujourd'hui à cause des avancées techniques (par exemple, on pouvait simplement répondre « non » à la question « peut-on donner la mort », ce n'est plus aussi simple de nos jours). Enfin l'humain est essentiellement

responsable de ce qu'il fait aux autres humains (la portée de son action est restreinte).

« notre savoir prévisionnel demeure en deçà de notre savoir technique qui confère sa puissance à notre action »

« l'auto-propagation cumulative du changement technologique dépasse constamment les conditions de chacun des actes qui contribuent... voire le cumul comme tel, non content de modifier son début jusqu'à le rendre méconnaissable, peut atteindre la condition de base de toute la série, sa propre présupposition...l'homme. »

Pourquoi l'éthique humaine doit-elle être modifiée ?

En raison d'une modification de l'action humaine. Le « champ proche » de l'éthique classique (dans le temps et l'espace) permettait une **imputation** plus aisée (on trouve plus aisément le responsable) ainsi qu'une **prévision** plus aisée (cf. « Le bras court du pouvoir humain n'exigeait pas le bras long du pouvoir prédictive »). Le « bon sens » moral suffisait (cf. Kant).

En quoi la technique contemporaine marque-t-elle une rupture avec le pouvoir d'action traditionnel?

La technique n'est pas nouvelle, mais a désormais une action en **profondeur** sur le monde. La technique est désormais un **autotélie** avec une dynamique de progrès **auto-justificatrice**.

L'heuristique de la crainte

L'heuristique est tout ce qui permet une découverte, de trouver des solutions. Ainsi qu'est ce que l'heuristique de la crainte ? La crainte ne paralyse pas l'action mais se présente comme la recherche d'une orientation morale en vue du bien. L'heuristique de la crainte est une alternative à une éthique seulement rationnelle ou formelle : elle fait intervenir la compétence d'imaginer (utopie), la faculté de ressentir et la capacité de diriger éthiquement l'action.

Exemple de l'agroalimentaire

Les limites d'une monoculture, selon les mode d'exploitation industriel classique :

- L'usage des pesticides et l'atteinte des pollinisateurs (comme les abeilles exemple des néonicotinoïdes).
- L'usage des pesticides et les risques pour la santé (comme le Roundup pour la récolte du blé).
- L'usage des engrais et du labour mécanique épuise peu à peu les sols en compactant le terre et en éliminant la biodiversité des sols, en la rendant quasiment minérale.

On trouve des liens avec la recherche. On a supprimé peu à peu tous les enseignements de microbiologie des sols dans le monde (la dernière chaire en France date de 1986). Les ingénieurs en agronomie ont été pendant des années très peu formés dans ce domaine qui recense les animaux du sol qui aèrent la terre, les bactéries utiles etc. Une recherche qui gêne l'industrie (ou ne l'intéresse pas) ne peut plus être développée faute de financement (renouveau de la recherche à l'INRA).

Quel alternatives agroalimentaires

L'agriculture se doit de produire **intensément**, mais **sans épuiser** les sols ni détruire les autres êtres vivants. Ainsi un développement durable est-il pensable ? En 2007, l'Organisation des Nations Unis pour

l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré que l'agriculture durable pouvait nourrir un monde de neuf milliards de personnes (modèle « SOL-m »). La **permaculture**, qui intègre une éthique de l'action, peut aussi être une solution.

La permaculture

La **permaculture** est une **science** de conception des cultures, des lieux de vie et des systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduite la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.

La permaculture repose sur la création d'un petit écosystème, instaurant un équilibre entre la faune (animaux, insectes etc.), la flore, la fonge et les micro-organismes (bactéries). On ne peut négliger aucun de ces aspects. Elle est systémique au sens où elle s'intéresse aux interactions (symbioses) entre les différents vivants plutôt que de réfléchir au moyen de faire pousser une plante au détriment des autres (principe de la monoculture). Elle demande beaucoup de travail lors de la création de cet équilibre, puis devient très rentable (plus besoin de travail manuel ou mécanique de la terre, d'engrais ou de pesticide). Un écosystème naturel mature est largement plus productif que n'importe quel système humain de production de nourriture. La productivité nette d'une forêt tempérée caduque est deux fois celle d'une terre cultivée moyenne du fait d'une utilisation de l'énergie, de l'eau et des nutriments beaucoup plus efficace que celle de l'agriculture (cf. l'écologue Robert Harding Whittaker). Elle reprend l'organisation en strates que l'on rencontre dans les écosystèmes naturels (de la mycosphère à la canopée) et repose sur l'absence de monoculture.

La permaculture s'appuie sur un ensemble de valeurs fondamentales qui orientent la réflexion et l'action :

- **Prendre soin** de la nature (d'un écosystème complet), utiliser des ressources renouvelables, ne pas produire de déchets non valorisables, valoriser la biodiversité.
- Prendre soin de l'humain (soi-même, la communauté et les générations futures), production durable.
- Partager équitablement (limiter la consommation, redistribuer les surplus).
- Penser de manière **systémique** (partir de l'ensemble pour aller vers le détail, intégrer plutôt que de séparer, utiliser le changement et y réagir).

Des alternatives, l'exemple de l'agriculture et de l'agroalimentaire

L'immense majorité des végétaux produits (environ 90%) par l'agriculture intensive industrielle (essentiellement le maïs et le soja) ne servent pas à produire de l'alimentation humaine mais à nourrir des animaux d'élevage et à produire du carburant végétal. Cette production, lorsqu'elle est industrielle, est faite à base d'OGM combinés avec des pesticides et des engrais.

V. L'éthique animale

Liens entre éthique environnementale et éthique animale

Nous avons vu en quoi les productions industrielles des humains, appuyées sur le système technicien, mettent en danger notre monde. L'exemple de l'agriculture nous a montré les limites d'une production

agro-alimentaire orientée vers une alimentation carnée chez les humains, qui utilisent les autres animaux comme des produits de consommation. Cette situation est doublement absurde, puisque nous n'en avons pas besoin (puisque nous pouvons être flexivore, végétarien, végétalien etc.) et parce que nous créons de la souffrance animale.

Aldo Leopold, dans son livre *Almanach d'un comté des sables* parut en 1949, développe l'idée d'une **éthique de la terre**, autrement dit d'une relation responsable existant entre les êtres humains et les territoires qu'ils habitent.

Au cours du temps, nous avons connu une **extension** de nos communautés (tribus, nations, État-nation etc.) avec à chaque fois une extension des droits antérieurement refusée aux autres. Nous devons aujourd'hui respecter une « communauté biotique » avec les animaux, plantes, sols et eaux. Cependant, quels droits devons-nous reconnaître aux vivants, notamment aux vivants qui souffrent ?

La différence entre éthique animale et écologie tient au fait que l'éthique animale s'intéresse à des **individus** et non pas à **l'ensemble d'un écosystème**. Il faut considérer les animaux comme des individus uniques, avec une **conscience** particulière, vivant dans un monde et non pas seulement dans un milieu environnant. Ainsi la nature de l'éthique animale que nous défendrons dépend de la **conception** que nous avons de l'animal ainsi que de son **statut éthique**.

L'éthique animale

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Éthique animale, page 169.

Soixante milliards d'animaux sont consommés annuellement par les humains, leur « mode d'élevage » est en fait un mode de production **industriel** (« animal factories »). L'élevage industriel est « l'ensemble des activités fondées sur la division du travail et la spécialisation qui ont pour objet l'exploitation à grande échelle d'animaux domestiques en vue de leur transformation en biens de consommation ». On appelle **zootechnie** l'ensemble des sciences et des techniques mises en œuvre dans l'élevage, la sélection et la reproduction des animaux pour l'obtention de produits ou de services à destination des humains.

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Éthique animale, page 170-171.

L'auteur présente toute une série de description terribles de la vie animale dans l'élevage industriel visant à éveiller notre compassion. Pourquoi de ce fait continuons-nous à manger de la viande ? À écarter les objections ? Parmi les réponses les plus fréquentes on trouve : l'habitude ; la complexité du changement alimentaire ; l'argument physiologique du besoin de manger de la viande ; la volonté économique de préserver un mode de production ; la faiblesse de l'empathie envers les animaux.

L'éthique animale contemporaine

Nous devons d'abord distinguer les questions **juridiques** (le droit que l'on reconnaît aux animaux) et les questions **éthiques** qui nous indiquent ce que nous devrions faire si nous étions conséquents dans nos jugements. Par exemple, dans le droit français jusqu'en janvier 2015, les animaux étaient considérés comme des « biens meubles » - c'est-à-dire des possessions que l'on peut emporter chez soi (par rapport aux « biens meubles inamovibles » - alors que l'éthique animale était déjà connue depuis longtemps. Depuis janvier 2015, les animaux se sont vus reconnaître le statut de « vivants doués de sensibilité ».

Parler « d'éthique animale » paraît être un non-sens pour beaucoup de nos contemporains, car l'animal n'a pas de **conscience morale** (nous avons déjà rencontré ce problème dans le cas des êtres non-animaux en éthique environnementale). Cependant, l'idée que nous soyons **responsables** envers les animaux qui sont **vulnérables** face à nous fait sens : leur vulnérabilité nous confère une responsabilité envers eux.

Bien sûr il n'y a pas de **réciprocité** entre les animaux et les êtres humains : s'ils peuvent être protégés, les animaux ne peuvent pas adopter une conduite morale (ils peuvent être reconnaissants, ils peuvent se montrer altruistes, mais cela reste rare). L'animal n'est pas un **agent moral** (dont on peut juger la conformité des actes, qui est responsable de ses actes) mais un**patient moral**, c'est-à-dire que la f açon dont on le traite peut être jugée sur le plan moral. Pour autant les devoirs que nous avons envers les animaux ne sont pas liés à la réciprocité, leurs propres **droits** n'impliquent pas des **devoirs** de leur côté. Cependant, les devoirs que nous avons envers les animaux posent une question d'extension : de quels animaux sommes-nous responsables ? Les mammifères ? Les chordés (mammifères, oiseaux, poissons) ? Fautil étendre cette responsabilité aux vers de terres ? Aux insectes ? Aux bactéries ?

La marque la plus nette de notre parti-pris à propos de ces questions est que la définition de l'animal est est**privative**: *L'animal que donc je suis*).

Pour répondre au problème de l'extension des devoirs, il nous faut réfléchir aux **critères** permettant d'identifier un **patient moral**. Par exemple une pierre ne peut pas pâtir du fait que je lui donne un coup de pied, mais un arbre peut-il pâtir du fait d'être tronçonné ? (cf. Peter Wohlleben, *La vie secrète des arbres*). Classiquement en **éthique animale**, le critère de la **sensibilité** va être déterminant. Plus que le critère de la **capacité de penser**et de se mettre en accord a vec les principes de la morale, ce critère correspondant aux **agents moraux**. Ainsi pour être patient moral, il suffit de pouvoir **souffrir**. Cependant le critère de la sensibilité est-il un critère**moralement con vaincant**, même ainsi distingué de la notion de réciprocité ? En effet, peut-on dire qu'une souris souffre comme souffre un être humain ? Si l'on se réfère à la douleur entendue comme la **perception** ou la **sensation** liée à une lésion corporelle, cette possibilité est tout à fait entendable. En revanche, si l'on se réfère à la douleur entendue comme indissolublement liée à la **souffrance psychique**, on ne pourra pas dire qu'une souris souffre comme un humain. Enfin, si l'on se réfère à la **souffrance existentielle** liée à la conscience de soi et à la conscience de son avenir, ou à la souffrance morale comme la culpabilité, il y a une différence nette entre un animal et un être humain.

L'éthique animale n'a pas sa place dans la morale kantienne

Selon Kant une telle éthique est **impensable**. L'animal est équivalent d'une **chose**, la **rationalité** seule justifie que les êtres humains méritent d'avoir une **valeur morale** : « les animaux n'ont pas conscience d'eux-mêmes et ne sont par conséquent que des moyens en vue d'une fin » (cf. *Leçon d'éthique*). Selon Kant, les animaux peuvent être traités comme des **moyens** ; seuls les humains doivent être toujours considérés comme des **fins**.

L'éthique animale contemporaine

Réponse à la théorie kantienne et au critère de la rationalité. Que faire des humains qui n'accèdent pas à la **rationalité** (fœtus, personnes avec un handicap mental profond, personnes séniles, personnes dans le coma) ? Faut-il les considérer comme des « non-personnes » humaines (au sens de leur appartenance à l'hominité mais non à l'humanité) ? Faut-il les considérer comme des personnes humaines en utilisant d'autres critères que la rationalité ? Mais en ce cas pourquoi n'y a-t-il pas des « personnes animales » puisque les animaux ont souvent les capacités qui vont être choisies comme critères de personnalité (cf. Peter Singer).

Si l'on utilise le critère de la rationalité pour étayer la distinction morale entre le sort réservé aux humains et celui réservé aux animaux, ce critère seul doit être invoqué (et non l'appartenance à une espèce, un critère biologique qui n'entre pas dans une réflexion morale). En effet s'il se trouvait un être capable de raisonner, de s'émouvoir, de participer à une communauté d'êtres raisonnables, il mériterait d'être inclus dans **l'ordre des fins**. Même s'il était un extra-terrestre très différent de nous, même s'il était un animal. Il deviendrait à ce titre une personne pourvue d'une dignité. De même si l'on utilise le critère de sensibilité.

Bibliographie indicative

Ellul, Le système technicien

Garrau, Le Goff, Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du care

Hottois, *Qu'est-ce que la bioéthique ?*

Jonas, Le Principe Responsabilité

Vilmer, Éthique animale

Nussbaum, Capabilités. comment créer les conditions d'un monde plus juste?

Quentin, La philosophie face au handicap

Dorlin, Sexe, genre et sexualités